



LA NUMISMATIQUE DE L'ETAT FRANCAIS

Exposé fait devant la SSN en janvier 2016
par **Jacques Daunis**

En 1939 débute la Seconde Guerre Mondiale. Suite aux défaites de l'année française en mai et juin 1940, le Pays est envahi par les Allemands à partir du 10 mai 1940. C'est la fin de la Troisième République. Le 18 juin 1940 tout l'or de France finit d'être acheminé vers les territoires d'outre mer, juste avant l'arrivée des Allemands à Brest. Le 10 juillet 1940, le Maréchal Pétain, qui avait permis à la France de remporter la décisive bataille de Verdun lors de la Première Guerre, est élu Chef de l'Etat par le Parlement, à Vichy. Il prend ses fonctions le 11 juillet pour "négocier" la paix avec les Allemands. Il signe avec eux un armistice (qui suspend les hostilités sans mettre fin à la guerre) le 25 juillet 1940. La Constitution est révisée et doit garantir les droits "du Travail, de la Famille et de la Patrie". C'est le début de l'Etat Français. Pétain a alors les pleins pouvoirs.

L'armistice signé avec les Allemands prévoyait la division de la France en trois zones au nord et à l'est c'est la zone interdite, jusqu'à la Loire et Biarritz c'est la zone occupée (avec Paris) et au sud c'est la zone libre avec un gouvernement installé à Vichy.

L'occupation de la totalité du pays à partir du 11 novembre 1942 oblige les fonctionnaires Français à collaborer avec les Allemands, engageant leur propre responsabilité vis à vis de la population. Fin 1942, le Maréchal Pétain n'a en fait plus aucun pouvoir de décision. Les Allemands instaurent le Service du Travail Obligatoire, épuisant les ressources économiques du Pays.

Les Débarquements des Alliés en Italie en 1943 puis en Normandie le 6 juin 1944 permettent de repousser les Allemands. Le débarquement de Provence permet de libérer le sud de la France. Les efforts des troupes alliées, des Forces Françaises Libres et de la résistance, permettent la libération de tout le pays le 23 novembre 1944. De Gaulle entrera en Chef d'Etat dans Paris libéré, le 24 août. 1944. C'est la fin de l'Etat Français. Le Maréchal Pétain sera emprisonné en Allemagne le 20 août 1944, avec son Premier Ministre, Laval, jusqu'à ce que l'année nazie capitule le 8 mai 1945. Le 14 août 1945, Pétain et Laval sont condamnés à mort, mais la peine du Maréchal sera commuée en détention par le Général de Gaulle. Il fut déporté à l'île d'Yeu où il mourut en 1951, âgé de 95 ans.

Les monnaies de l'Etat Français sont clairement identifiables par leurs légendes et seront principalement frappées en aluminium et en zinc (la France étant ruinée par les Allemands). Les réserves de nickel seront essentiellement utilisées par les nazis pour l'armement. C'est le type à la "Francisque" de Lucien Bazor, frappé en aluminium, qui dominera cette période. La dévaluation du franc sera importante et il perdra la moitié de son pouvoir d'achat en 4 ans.

Les services administratifs et la Direction de la Monnaie se trouvaient à l'Hôtel des Monnaies et les ateliers sur le quai Conti. Pris de panique par l'avancée des troupes allemandes, ils se replient sur Toulouse en juin 1940 (dans une manufacture de tabac mise à disposition). La majeure partie des matières précieuses (essentiellement des lingots de cuivre et

d'aluminium), était alors entreposée dans l'atelier de Beaumont le Roger (ouvert en avril 1940), dans une chambre forte construite à cet effet. Celle-ci contenait aussi des 5fr Lavrillier en bronze-aluminium de 1940 qui venaient d'être frappées. Seule une partie pourra être démenagée, le 10 juin, à cause du bombardement de la région ce même jour. L'atelier de Paris contenait tout de même un certain stock pour les fabrications en cours, plus une quantité de pièces déjà frappées en 50cts, 1fr et 2fr Morion bronze-alu et peut-être des 25ct en maillechort ".19402". Tout le matériel démenagé sera ramené à Paris juste après la signature par le Maréchal Pétain de l'armistice prenant effet le 25 juin 1940. La frappe reprend dès le 15 juillet., dans une France occupée.

Les monnaies frappées par l'Etat Français (ci-dessous) circuleront en France jusqu'à l'aube de la Cinquième République.

5fr Pétain 1941	Bazor	cupro-nickel
50ct - 1fr - 2fr	Morlon	bronze aluminium
10 ct	Lindauer	zinc
10ct -VINGT- 20ct		Zn et Fe
50ct et 1fret 2fr	Bazor	Aluminium
10 ct		zinc

Les monnaies de l'Etat Français



La pièce la plus emblématique de l'Etat Français est certainement la pièce de 5F frappée en 1941 à l'effigie du Maréchal Pétain (cupro-nickel, diamètre 22mm, poids 4g, tranche striée). Il s'agit de la seule pièce de monnaie où figure le portrait du Maréchal.

Ce type, du Graveur Général Lucien Bazor, inaugure la nouvelle devise de l'état "Travail - Famille - Patrie" qui entoure le bâton de Maréchal étoilé et sa francisque que l'on retrouvera l'année suivante sur les pièces en aluminium de 50ct, 1fr et 2fr. En fait 200 millions de ces pièces de 5F sont initialement prévues par l'institut émetteur. Mais au total, 13.782.000 pièces seulement seront fabriquées dans les ateliers parisiens au début de l'année 1941. En effet la frappe est subitement interrompue sur ordre de l'autorité allemande, qui interdit également sa mise en circulation, ce qui explique sa rareté aujourd'hui sur le marché de la numismatique. D'une part, les Allemands refusaient de voir utiliser de grandes quantités d'un alliage à base de nickel (25% de nickel), considéré comme matériel stratégique, ensuite ces pièces auraient fait double emploi avec les billets en circulation, enfin l'apposition de l'effigie du Maréchal risquait de prêter à des manifestations d'opposition (comme cela avait déjà été le cas sous Napoléon III). Les monnaies sont alors stockées dans l'usine de la Monnaie de Paris à Castelsarrasin (siège du futur atelier monétaire de 1943 à 1946) et semblent vouées à être oubliées dans leurs emballages. Les monnaies dorment alors trois années, avant d'être sorties en catimini par une nuit de l'été 1944, certainement avant la débâcle allemande et la remontée des troupes du Reich vers le nord de la France. Elles sont alors chargées dans des sacs flambant neufs sur une péniche à destination de l'Allemagne pour être refondues afin de récupérer le nickel. Mais la péniche est coulée par l'aviation alliée en Belgique et les pièces sombrent alors dans les eaux de la Sambre.

Certains riverains auraient alors récupéré environ 50.000 pièces dans la rivière (correspondant à deux sacs), qu'ils auraient ensuite écoulé par le biais des professionnels de la numismatique. C'est tout ce qui aurait été sauvé de la production de cette monnaie. Le séjour dans les eaux belges expliquerait l'aspect tâché et jaunâtre de nombreuses pièces de

5 Francs Pétain. Par la suite, il semble que la péniche ait été remontée à la surface par les Allemands et que les pièces repêchées par l'occupant aient été directement envoyées à Berlin et refondues, comme prévu par le plan initial. Donc sur près de 14 millions de pièces fabriquées, seules 50.000 d'entre elles auraient été sauvées à l'insu des autorités Allemandes et Françaises de l'époque.

Il paraît donc absolument improbable de trouver une pièce de 5fr Pétain dans un lot de vrac. Il faut en retenir que, compte tenu de sa rareté, son prix actuel se situe autour de 350 € en état TTB. A souligner, un projet d'une pièce de 5F en aluminium, du même format que la pièce de 5F en bronze d'aluminium de type Lavrillier frappée de 1938 à 1940, avait été envisagé mais il n'a jamais vu le jour.



Les monnaies de 2F, 1F et 50cts seront d'un format plus conventionnel. Tout d'abord la frappe du type "Morlon bronze d'aluminium" (commencée en 1931, 2Fr : 27mm et 8g, 1Fr : 23mm et 4g, 50cts : 18mm et 2g) se poursuit jusqu'à la fin 1941, avant d'être réalisée en 1941 sur des flans en aluminium moins coûteux.



Puis en 1942 les frappes sont faites au nom de l'Etat Français, pour les monnaies de 50cts et de 1F, puis en 1943 pour les pièces de 2F (à droite de la francisque les initiales LB de Lucien Bazor). Les flans utilisés en 50cts et 1fr font respectivement 0,80g et 1,60g en 1941 puis seront ramenés à 0,60g et 1,30g lors de la reprise des frappes en 1944 (toujours par soucis d'économie !). C'est pour cette raison que l'on trouve deux sortes exemplaires en 50cts et 1 F datés de la même année 1941 : "légers" et "lourds" car si les légers ont bien été frappés jusqu'en 1944 ils ont été frappés avec les coins de 1941. On trouve des monnaies soit sans lettre d'atelier, soit avec B pour Beaumont le Roger (Eure, atelier ouvert en avril 1940), ou C pour Castelsarrasin (lettre à gauche de la francisque). En effet à partir de 1943, une partie de la frappe a lieu à Beaumont le Roger (en 50cts, 1fr et 2fr) et, bien que les quantités fabriquées soient importantes, les pièces au millésime 1943B sont les moins courantes de la série. Il est probable que la majorité des pièces n'aient pas reçu le "B". Cette année là, les frappes de Castelsarrasin (première délivrance le 9 avril 1943) se feront sans la lettre d'atelier ("C"), contrairement à 1944. En 1944 on frappa à Castelsarrasin des 1 fr avec le petit "c" des 50cts (voir ci-dessus les deux cas). Il s'agit sans doute des premières frappées, elles sont aujourd'hui

très rares et recherchées.

Toutes ces pièces de l'Etat Français circuleront jusqu'en 1947 !



A côté des pièces de 50cts en aluminium, seules des pièces de 10ct et 20ct auront été frappées par l'Etat Français. La frappe des dernières pièces de 5ct en maillechort de type Lindauer ayant été arrêtée en 1939 et démonétisées en 1941, cette valeur sera abandonnée. Une nouvelle valeur de 20cts est introduite, la frappe de cette valeur avait été arrêtée sous la troisième république en 1889 et remplacée par des pièces de 25cts jusqu'au 1940. Il en existera trois types différents, deux types en zinc de 3,5g pour 24mm de diamètre, frappées dès 1941, avec la valeur soit en lettre (vingt), soit en chiffres (20), toutes les deux avec une tranche striée et, cas assez rare, une pièce de 20cts en fer plus légère de 0,5g (3g seulement) pour un même diamètre de 24mm mais avec une tranche lisse et non plus striée. Cette dernière, qui a été créée plus tard que les deux autres (en 1944), est beaucoup plus rare que celles en zinc.



Les pièces de 10 cts ont autant de variétés que celles de 20cts. En premier lieu la pièce de la 3^e république de 10cts en maillechort de 1939 est remplacée en 1941 par la même frappe mais en zinc (ci-contre, poids 2,5g et 21 mm, tranche striée) avec plusieurs variétés : Cmes souligné ou non et avec ou sans points encadrant la date (donc 4 ' possibilités).

La même année apparaît une pièce toujours en zinc (même diamètre et même poids, appelée grand module) mais au type de l'Etat Français de flan plus mince 1,3mm au lieu de 1 5mm.

Mais en 1943, certainement pour des raisons d'économie celle-ci est remplacé par une autre de même type appelée petit module, toujours en zinc, mais plus petite : 1,5g seulement et un diamètre de 17mm avec une tranche striée. Cette monnaie sera frappée pendant deux ans (1943 et 1944). Elle sera remplacée en 1944 par le gouvernement provisoire par une monnaie de 10cts elle aussi en zinc et de même diamètre et de poids identique mais au type de la 10cts Lindauer.

Toutes les pièces de monnaie de l'état Français ont été retirées de la circulation le 20 mars 1947 puis démonétisées le 31 juillet 1947.

- o - o - o - o - o - o - o - o - o -

Pour mémoire, durant cette période, les billets en franc français créés et émis par la Banque de France sont rassemblés ci-dessous :

- Le billet de **5 francs** type "Berger"
Emis de 1943 à 1947
Signatures :
Secrétaire général de 1941 à 1947 : R. Favre-Gilly et en c
Caissier principal de 1941 à 1949 : P. Rousseau



- Le billet de 10 francs type "Mineur"
Emis de 1941 à 1949
Signatures :
Secrétaire général de 1941 à 1947 R. Favre-Gilly et de
Caissier principal de 1941 à 1949 P. Rousseau



- Le billet de 20 francs de type "Pêcheur"
Emis de 1942 à 1950
Signatures : Secrétaire général de 1942 à 1947 R. F
Gargam
Caissier principal de 1942 à 1950 : P. Rousseau



- Le billet de 50 francs type "Jacques Cœur"
Emis de 1940 à 1942
Signatures : Secrétaire général R. Favre-Gilly
Caissier principal P. Rousseau



- Le billet de 100 francs type "Descartes"
Emis de 1942 à 1944
Signatures :
Secrétaire général R. Favre-Gilly
Caissier principal P. Rousseau



- Le billet de 100 francs "Sully", émis depuis 1939,
a continué à être imprimé qu'en 1942
Signatures :
Secrétaire général : R. Favre-Gilly
Caissier principal : P. Rousseau



- Le billet de 500 francs type "La paix"
Emis de 1940 à 1945
Signatures jusqu'au 1941 :
Secrétaire général : R. Favre-Gilly
Contrôleur général : H. de Bletterie
Caissier principal : P. Rousseau
Signatures de 1941 à 1945 :
Secrétaire général : R. Favre-Gilly
Contrôleur général : J- Belin
Caissier principal : P. Rousseau



- Le billet de 1000 francs type "Demeter"
Emis de 1942 à 1944
Signatures jusqu'au 1944 :
Secrétaire général : R. Favre-Gilly
Contrôleur général : J. Belin
Caissier principal : P. Rousseau



La plupart de ces billets furent remplacés à la suite de l'ordonnance du 4 juin 1945 tandis que les coupures inférieures à 50 francs disparurent.

- o - o - o - o - o - o - o - o - o -